



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 36
Présents : 25
Votants : 29

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois mars à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 16 mars 2017

Résultat du vote

Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON (Saint- Joseph de Rivière) ; Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER (Saint-Laurent du Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Brigitte BIENASSIS (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)

OBJET : ATTRIBUTION MARCHÉ SCHEMAS DIRECTEURS

ANNULE ET REMPLACE DELIBERATION DU
23.03.17 POUR CAUSE D'ERREUR MATERIELLE

Pouvoirs : Gérard ARBOR à Jean Paul CLARET, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Martine MACHON à Patrick FALCON, Jean Claude SARTER à Céline BOURSIER

CONSIDERANT les 2 réponses reçues et l'analyse des 2 offres concernant le marché « Préfiguration de schémas directeurs de gestion de l'eau potable, eaux usées et pluviales à l'échelle de la communauté de communes Cœur de Chartreuse »

CONSIDERANT la proposition de la Commission d'Appel d'Offre du 23/03/2017 de retenir l'offre la mieux disante c'est-à-dire celle de PROFILS ETUDES/ ATEAU pour un montant total de 431 701,61 € HT. Pour mémoire la seconde offre a été formulée par le groupement SAFEGE/ALP ETUDES pour un montant de 440 300 € HT.

CONSIDERANT le dossier de demande de subvention déposée auprès de l'agence de l'eau en décembre 2016, dans le cadre de la préfiguration des prises de compétences eau et assainissement par la Communauté de communes et décomposé comme suit :

- Au titre des études (étude juridique et organisationnelle et schémas directeurs d'assainissement et d'eau potable – Montant estimé à 355 000 € HT, soit 426 000 € TTC) : 80 % soit 340 800 € de subvention
- Au titre de l'animation de la démarche (estimée à 97 562 € chargés sur deux ans) : 60 %, de la dépense soit 58 537 €.

Il est proposé de

1. Retenir le groupement solidaire :

- Mandataire : Profils Etudes ZI – 52 rue du Moirond- Bât Magbel- 38 420 DOMENE- 04 76 52 94 84- 04 79 26 59 .0- ped@profilsetudes.fr- SIRET : 384 402 657 000 58-
- Co-traitant : S.C.O.P A.T.E.A.U 7, rue Alphonse Terray, 38 000 GRENOBLE- 04 76 22 81 11- 04 76 22 90 15- ateau@ateau.fr- SIRET : 489 182 865 000 27

Pour un montant de 431 701,61 € HT, étant précisé que les tranches optionnelles sont établies sur la base de quantités estimatives, et pourront être débloquées en fonction des besoins.

2. Modifier la demande de subvention formulée auprès de l'agence de l'eau comme suit :
Demande de subvention :

- Au titre des études (étude juridique et organisationnelle et schémas directeurs d'assainissement et d'eau potable – Montant estimé à 491 703 € HT, soit 590 043 € TTC) : 80 % soit 472 034.88 € de subvention
- Au titre de l'animation de la démarche (estimée à 97 562 € chargés sur deux ans) : 60 %, de la dépense soit 58 537 €.

Après avoir entendu l'exposé du Vice-président, le Conseil Communautaire à l'**UNANIMITE** :

- **AUTORISE** le Président à signer le marché « Préfiguration de schémas directeurs de gestion de l'eau potable, eaux usées et pluviales à l'échelle de la communauté de communes Cœur de Chartreuse » avec le groupement PROFILS ETUDES/ ATEAU, pour un montant de 431 701,61 € HT tranches fermes et optionnelles.
- **AUTORISE** le Président à modifier la demande de subvention auprès de l'agence de l'eau
- **AUTORISE** le Président à formuler d'autres demandes de subventions

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 24 mars 2017,

Le Président

Denis SEJOURNE

